

## Rapport d'inspection de l'établissement de garderie éducative

Type d'inspection :  
Inspection de surveillance

En vertu de l'article 21 de la *Loi sur les services à la petite enfance*, les exploitants d'établissements agréés de garderie éducative agréés doivent afficher leur rapport d'inspection dans un endroit bien en vue dans l'établissement.

Nom de l'exploitant Isabelle Mallet Dignard	Numéro de permis 2014607	Date d'inspection Le 17 mai 2022	
Nom de l'établissement Les P'tits Coeurs à Mamie		Numéro de téléphone (506) 395-9840	
Adresse 77 chemin Paulin Rivière-À-La-Truite NB E1X 3L5			
Nom de la personne responsable de la délivrance de permis Sylvie Richardson		Titre du poste Mentor en assurance de la qualité	
Arrêté pour l'accomplissement de mesures correctives	Règlement	Date limite pour être conforme	Date d'attestation de la conformité

### Commentaires généraux

Lors de ma surveillance en avant-midi, le ratio enfants-personnel est maintenu.

- Les dossiers financiers sont tenus sur les lieux d'exploitation.
- Lors de ma surveillance, j'ai eu une discussion avec l'exploitante sur l'importance d'avoir des activités planifiées et documentées.
- Le matériel intérieur est varié et en quantité suffisante pour tous les enfants présents, de plus est gardé propre et en bon état.

Discussion avec l'exploitante des activités dirigées, ainsi que les formations.

Pendant ma surveillance les enfants sont en jeu libre par la suite l'exploitante demande aux enfants de ranger et laver leurs mains afin de prendre la collation.

original signé par  
Sylvie Richardson

Signature de la personne responsable de la délivrance de permis

Le 17 mai 2022

Date

original signé par  
Isabelle Mallet- Dignard

Signature de l'exploitant ou de la personne désignée

Le 17 mai 2022

Date